

4 MAI 2020

Bulletin d'informations municipales dématérialisé suite au confinement de notre pays. Publié par la mairie sur le site officiel de la ville



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr



LE PANNEAU LUMINEUX EN CENTRE VILLE

DIFFUSION

La distribution du bulletin version papier étant impossible cause confinement, vous pouvez le recevoir par mail.

INSCRIVEZ-VOUS
mairie.fertemilon@orange.fr



Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

Le point sur l'actualité milonaise Vers la sortie du confinement

Chères Milonaises, chers Milonais,

C'est un équilibre subtil qui nous est demandé entre **sécurité pour tous et poursuite de la vie éducative, commerciale, économique, culturelle, associative** qui nous permet de continuer à bénéficier des services essentiels à notre vie puis de reprendre peu à peu ce qui fait notre quotidien.

Il me semble important que la **collectivité puisse accompagner au mieux** nos concitoyens dans cette phase de déconfinement avec **maîtrise, sécurité et bon sens**.

Il est évident que beaucoup d'entre vous souhaiteront porter un masque lorsqu'ils sortiront de chez eux à partir du 11 mai.

COMMENT METTRE ET RETIRER MON MASQUE ?



JE ME LAVE LES MAINS



JE PASSE LES ATTACHES DERRIÈRE LES OREILLES



JE VÉRIFIE QUE LE MASQUE COUVRE BIEN MON NEZ ET MON MENTON



JE NE BAISSE PAS ET NE REMONTE PAS MON MASQUE. J'ÉVITE DE LE TOUCHER



POUR LE RETIRER, JE NE TOUCHE QUE LES ATTACHES



JE JETTE MON MASQUE S'IL EST À USAGE UNIQUE



JE LAVE MON MASQUE À 60° S'IL EST RÉUTILISABLE



JE ME LAVE LES MAINS



Le port du masque ne dispense pas des gestes barrières

C'est la raison pour laquelle en complément des gestes barrières que sont la distanciation physique et le lavage régulier des mains, il me semble indispensable de garantir la **mise à disposition gratuite de masques pour les habitants**. Nous nous sommes organisés via la région Hauts-de-France pour commander pour chaque Milonais deux masques en tissu. Chacun recevra dans sa boîte aux lettres sous enveloppe ces masques.

Même si nous sommes tributaires des décisions prises au plus haut de l'État, en tant que citoyens, nous allons devoir apprendre à vivre avec ce risque et notre principale préoccupation sera de veiller à ne pas contaminer les autres. Aussi le port du masque semble nécessaire dans certaines situations notamment celles où les mesures barrières ne peuvent pas s'appliquer. Il est de notre responsabilité individuelle de respecter en pleine conscience les règles qui permettront de limiter l'épidémie.

MAIREinfo

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.
Cinéma	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.
Commerces	Réouverture le 11 mai.
Crèches	Réouverture le 11 mai.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.
Festivals	Plus de 5 000 personnes: interdits jusqu'en septembre.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes: interdits jusqu'en septembre.
Lieux de culte	Déjà autorisés.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.
Mariages	Reportés sauf urgence.
Maternelles	Réouverture le 11 mai.
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.

Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Plages	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Salles de concert	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Salles des fêtes/polyvalentes	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.

À PARTIR DU 11 MAI

Les cimetières seront à nouveau accessibles au public.



Les rassemblements seront autorisés sur la voie publique dans la stricte limite de 10 personnes.

Seule la pratique sportive individuelle et en plein air sera autorisée à partir du 11 mai.



R A P P E L
Bureau ouvert les mardis et jeudis de 9h à 12h.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration et la proximité de la date d'allègement du confinement, le Gouvernement a décidé de maintenir des cérémonies en format restreint.

Le dépôt de gerbe au monument aux morts se fera en présence de Madame le Maire, d'un gendarme, d'un pompier, d'un porteur de drapeaux et du garde champêtre.

La reproduction partielle ou totale, par toute personnes physique ou morale et sur tout support, des documents et informations mis en ligne sur ce site sans autorisation préalable des l'AMF et mention de leur origine, leur date et leur(s) auteur(s) est strictement interdite et sera susceptible de faire l'objet de poursuites.

Réouverture des écoles



En tant que maire je me dois également d'accompagner au mieux le retour à l'école. Même s'il y a débat sur le sujet, **c'est la décision des parents qui primera.**

Cependant il me semble important de permettre cette rentrée et que la collectivité mette en place tous les moyens dont elle dispose pour cela. En effet, certains enfants ne peuvent pas suivre l'enseignement à distance pour de multiples raisons et il ne faut pas ajouter l'isolement éducatif au confinement déjà difficile. Les conditions sanitaires permettant la réouverture des classes seront très strictes. J'ai organisé en mairie une réunion préparatoire avec les directeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves, les élus en charge du dossier ainsi que les responsables de service de la commune. La rentrée se fera de manière très progressive et les parents seront informés par l'éducation nationale de ses modalités.

En ce qui concerne le **périscolaire**, il répondra aux mêmes exigences.

Pour le **transport scolaire** la région a d'ores et déjà indiqué que sauf absence de dernière minute de conducteurs (eux-mêmes potentiellement confrontés à la sortie progressive du confinement de leurs enfants), il est prévu la reprise habituelle des transports dès la réouverture des établissements sur la base de l'organisation normale sans adaptation horaire des services.

La **halte-garderie Roule Bout'chou** ré-ouvrira également ses portes.



INSCRIPTIONS ÉCOLES

Nous envisageons les inscriptions pour l'école dans la deuxième quinzaine de juin. Nous vous communiquerons les modalités ultérieurement.

ROULE BOUT-CHOU

Reprend son activité mi-mai. Océane et moi-même mettons toute notre énergie pour vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires. N'hésitez pas, anciens ou futurs nouveaux enfants et parents, à me téléphoner au 06.73.40.74.85.

*À très bientôt.
Virginie Landelle*



Depuis le début de la semaine, les visites techniques pour organiser la mise en place des nouvelles directives des gestes barrières.

Les travaux en cours

- Reprise des travaux de la salle polyvalente
- Équipes communales en action



RAPPEL / L'entretien des caniveaux est à la charge de la commune et la balayeuse prouve son efficacité ; par contre l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires.



- Réhabilitation du mur du 31 rue de la Chaussée

REPORT DES TRAVAUX

Dans le contexte actuel, au vu de la suspension des activités des entreprises durant ce confinement, les travaux d'eau potable et d'assainissement rue du Marché au Blé initialement prévus cet été sont reportés à l'été 2021.

C'est également le cas des travaux de sécurisation des trottoirs rue Saint-Lazare.

**MOIS DE MAI
UNIQUEMENT**

BENNE À DÉCHETS VERTS

La benne à déchets verts sera accessible aux Milonais à partir du vendredi 15 mai et jusqu'au 31 mai.

Lundi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

**Dans le respect
des gestes barrières**

**DERNIÈRE
MINUTE**

Réouverture des déchèteries intercommunales Villers-Cotterêts/Ambliény sous certaines conditions

*Voir détail à la fin
du Flash Info*

Les commerces et les entreprises milonaises

Tous les commerces pourront également rouvrir le 11 mai, à l'exception des "cafés et restaurants". Ils devront être organisés de façon à respecter les mesures barrières, et un commerçant pourra refuser l'accès à un client qui ne porte pas de masque.

DES NOUVELLES DES ENTREPRISES MILONAISES



PIZZERIA LA MOUSTACHE

Réflexion sur nos villes et villages après la crise

« Cher-e-s toutes et tous,
Nous venons de vivre 8 semaines de confinement.

Je pense, avec beaucoup d'entre vous, que notre avenir se décide maintenant. Je le dis en tant que commerçante, me battant au quotidien pour la survie de "ma petite entreprise". Mais je le dis également en tant que simple citoyenne qui réfléchit à la ville dans laquelle j'aimerais "me réveiller" le jour d'après.

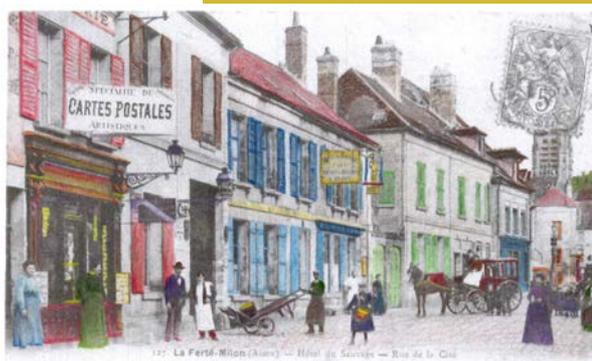
Nous sommes nombreux,-euses à réfléchir à ce lendemain aux contours flous pour l'instant. À mon angoisse de gérante de PME se mêle pas mal d'espoir, car je suis convaincue (et je sais que je ne suis pas la seule) que cette situation de crise nous ouvre la voie devant pleines de nouvelles opportunités.

C'est aussi un moment privilégié pour réfléchir à nos priorités : une ville pleine de vie, haute en couleurs, avec des commerces de proximité. Et tout cela se décide maintenant.

C'est pour cela que je me suis permise de retoucher cette ancienne carte postale de notre ville, en y ajoutant quelques touches de couleur.

*Et vous, quelle ville aimeriez-vous pour demain?
Dès maintenant, ayez le geste "commerce local"!
Merci au nom de tous les acteurs locaux qui ne pourront survivre que grâce à vous !*

*Portez-vous bien. À très bientôt, j'espère »
Réka Lapp*



La Ferté-Milon



Tous les marchés extérieurs pourront rouvrir de droit le 11 mai.

LA MOUSTACHE

Pizzas à emporter du mardi au samedi soir. Passer commande à tout moment par téléphone ou sms : 06.37.65.68.73.

Carte sur la page <https://www.facebook.com/pizzalamoustache/>

MEDIA6

Engagé contre la propagation du COVID-19 (16/04/2020)

Depuis le début de cette crise sanitaire, MEDIA6 a décidé de prendre des mesures drastiques afin de protéger ses employés et d'aider à son échelle, les centres de santé situés à proximité de ses implantations.

Dès le 17 mars, nous avons décidé de fermer nos usines afin de limiter la propagation du COVID-19. Nous les avons réouvertes progressivement au début du mois d'avril grâce aux mesures que nous avons prises. Tous les salariés du groupe MEDIA6 sont désormais équipés de la panoplie de protection, à savoir masques, visières et flacons de gel hydroalcoolique. Nous avons également adapté les postes de travail, garantissant ainsi les gestes barrières afin d'assurer la sécurité de tous.

MEDIA6
IN STORE MARKETING SOLUTIONS

Afin de soutenir toutes les personnes engagées sur le terrain contre le COVID-19, MEDIA6 a fait don de masques FFP2 et FFP3 là où le groupe est implanté : au centre municipal de santé d'Amplepuis (69), à l'EPHAD Résidence de l'Ourcq de La Ferté-Milon (02), au centre municipal de santé de Tremblay en France (93) ainsi qu'à l'EHPAD Victor Ecomard de Sainte-Pazanne (44).

Par ces dons et ces actions, nous contribuons à notre échelle au ralentissement de la propagation du virus.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes engagées dans ce combat !

RENAULT

L'entreprise a fermé le jeudi 19 mars faute d'approvisionnement en pièces détachées car trop peu (voire pas) de fournisseurs ouverts, minimum de commandes réservées aux véhicules dits "prioritaires", pas de livraisons... Réouvert partiellement le matin et uniquement sur rendez-vous téléphonique au 03.23.96.71.36 de 9h à 12h ou par mail, l'accès restant fermé pour le moment.



HURAND TEAM

L'entreprise est restée ouverte durant cette période pour l'activité agricole et pour les particuliers uniquement sur rendez-vous au 03.23.96.96.96.

GARAGE AMS

Le garage AMS (03.23.96.10.10) est de nouveau ouvert au public aux horaires habituels.

Cependant, et ce, dans un souci de sécurité pour tous, les clients devront impérativement se présenter au secrétariat, ce qui nous permettra de gérer le flux des entrées/sorties des clients et de limiter les contacts.



SALON DE COIFFURE ART' COIFF'

Réouverture du salon à partir du 12 mai aux horaires habituels.
Tél. 03 60 63 36 73

EASYWASH

La station de lavage sera à nouveau autorisée aux particuliers dès la fin du confinement, en attendant, elle reste ouverte aux professionnels.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Une concertation des commerçants organisée en mairie va permettre de définir des mesures que nous pourrions mettre en place pour soutenir la reprise et accompagner nos commerces locaux.



RESTAURANT LES RUINES
Vente à emporter ou livraison
de plats : 03.23.96.71.56
Carte sur la page
<https://www.facebook.com/RestaurantLesRuines/>
*Puis fermeture pour travaux
du 11 mai au 2 juin*



L'INSTITUT DIVINE ET SENS
ouvrira le 11 mai uniquement
sur rendez-vous.
Tél. 07.87.02.31.70

CCRV

Carte des producteurs locaux

Parce que l'information n'est pas suffisamment diffusée ou connue, l'Office de tourisme intercommunal a répertorié les points de ventes des partenaires, producteurs et restaurateurs locaux, qui poursuivent leurs activités afin d'améliorer votre quotidien en proposant des produits frais et de bons petits plats. [Carte en ligne.](#)



Adoptez le bon geste : les lingettes c'est dans la poubelle !

En cette période de confinement, les impératifs d'hygiène domestique sont encore plus élevés que d'habitude. Pratiques, les lingettes désinfectantes ont conquis un large public : des centaines sont utilisées chaque seconde en France. Pour le ménage, le nettoyage des surfaces, des poignées de portes... et même pour se laver les mains, le premier des "gestes barrière".



Par un message en date du 14 février dernier, Île-de-France Mobilités vous informait notamment qu'il était prévu que l'expérimentation de la nouvelle offre de transport du service annuel (SA) 2020 sur la ligne P Nord commence le 4 mai prochain.

Mais la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire du COVID-19 a amené SNCF Transilien à demander à Île-de-France Mobilités de décaler le début de l'expérimentation.

Cette demande s'appuie sur les motifs suivants :

La maintenance du matériel roulant

Le garage de nombreux matériels roulants pendant la crise sanitaire va créer des retards de maintenance et un risque de saturation temporaire du Technicentre de Paris Est.

La maintenance de l'infrastructure

Compte tenu de la crise sanitaire, SNCF Réseau n'aura pas la capacité à traiter, d'ici début mai, les zones sensibles pouvant entraîner des limitations temporaires de vitesse (LTV) sur l'ensemble du réseau de Paris Est. A cela s'ajoute le retard pris sur de nombreux travaux d'entretien et de maintenance et une reprogrammation de ceux-ci à réaliser.

La production

La date du déconfinement est désormais connue, ce sera le 11 mai prochain. À cette date, Transilien et SNCF Réseau ne seront pas en mesure de proposer dès le début du déconfinement une offre nominale.

Aussi, pour toutes ces raisons, Île-de-France Mobilités a validé la demande de la SNCF de reporter le lancement de l'expérimentation à la date du 31 août prochain.

Cette date permettra un démarrage dans une situation plus sereine tant du point de vue de la maintenance du matériel roulant que de celle de l'infrastructure. Les équipes de la SNCF pourront complètement se mobiliser pour réussir la mise en service de la nouvelle offre. En outre, le nouveau calendrier de réalisation des travaux de la gare de Trilport prévoit qu'ils seront alors achevés à cette date.



Faites un don pour sauvegarder nos petits entrepreneurs ruraux.

En savoir + sur : <https://www.bougetoncoq.fr>

Adopter le bon geste lingette = poubelle



Elles peuvent s'accumuler dans les réseaux d'assainissement, jusqu'à former des bouchons. En ce moment, des centaines d'interventions, évitables, sont consacrées chaque jour aux dégâts provoqués par les lingettes ! En jetant vos lingettes à la poubelle, vous faites un geste pour celles et ceux qui travaillent afin de vous permettre de rester chez vous.

L'accumulation de lingettes perturbe par ailleurs le fonctionnement des stations d'épuration : les jeter à la poubelle, c'est aussi un geste pour la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement.

Votre propre branchement d'assainissement peut s'obstruer, engendrant des désagréments nombreux (mauvaises odeurs, débordements des eaux usées...) et des réparations qui seront à votre charge.

Mais attention, même si elles sont biodégradables, il faut impérativement les jeter à la poubelle, et non dans les toilettes.

Maison de retraite

Nous ne proposons aucune animation en groupe. De chambre en chambre, l'animatrice et les professionnels échangent beaucoup avec les résidents. Le temps de discussions est par le fait beaucoup plus conséquent qu'en temps ordinaire.

Parmi les activités proposées en chambre, il y a le dessin (cf photos), la lecture, le tricot et la couture. Ces derniers jours, des résidents ont réalisé une banderole afin de remercier tous les gestes de sympathie et de soutien que la maison de retraite a reçus du monde extérieur (exemples dessins des enfants affichés au niveau des atriums...). Celle-ci est affichée sur la clôture de la maison de retraite.

En partenariat avec un collège de Villers-Cotterêts, les résidents ont échangé leur regard sur le confinement avec certains élèves. Ces derniers ont exposé via des rédactions leur vision du confinement. Les résidents ont pris connaissance des écrits sur lesquels certains ont procédé à quelques annotations. D'autres ont répondu par courriers.

Le matin et l'après-midi quand la météo le permet, des petites promenades sont proposées aux résidents qui le veulent. Ils sortent à tour de rôle soit avec l'animatrice, soit avec un soignant.

Les après-midis, on privilégie un temps d'échanges avec les proches via skype. Des photos et des petites vidéos ont également été communiquées aux proches.

Enfin les soignants procèdent surtout les après-midis à des temps de bien être : manucure, pédiluve... Et depuis peu, une aide-soignante qui est aussi diplômée en coiffure, a réouvert notre salon de coiffure pour assurer la mise en beauté des résidents qui le demandent : coupe, brushing...



Cadeau de la boulangerie
AUX DÉLICES DE PALOMY
à tous les résidents et le
personnel de la maison de
retraite pour le 1^{er} mai.



SOCIAL CCAS

Entre les appels afin de vérifier que tout le monde allait bien et l'aide aux déplacements de première nécessité, les bénévoles du CCAS n'ont pas ménagé leur peine.

À ce propos, les personnes de plus de 70 ans souhaitant avoir une aide du CCAS lors des crises sanitaires, plan grand froid ou canicule, etc. peuvent s'inscrire en mairie.



BONS D'ACHAT

À l'occasion des fêtes de Pâques, le CCAS a offert des bons d'alimentation aux Milonais non imposables.

Ces bons d'une valeur globale de 1 430 € étaient à dépenser dans les commerces de la commune.

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION JEAN RACINE ET SON TERROIR

Bonjour chères et chers amis,

En cette période compliquée, il est particulièrement important de garder contact avec nos adhérents, nos visiteurs et nos spectateurs.

L'association **Jean Racine et son terroir** et le **Petit théâtre de Montgobert** se sont associés pour créer une chaîne vidéo "Racine, lettres aux intimes". Nous vous y proposerons de brèves lectures.

Le premier texte est une lettre de Jean Racine à l'abbé François Le Vasseur du 26 janvier 1661.

Cette première lettre est écrite de "Babylone" à Paris (c'est-à-dire rue de la Fresnaye, future rue de Babylone, à l'emplacement des futures Missions étrangères) où Racine séjournait pour conduire et surveiller des travaux d'aménagement de l'hôtel de Luynes.

Racine y évoque ses activités de surveillant des travaux et ses lectures.

Notre deuxième texte est une lettre de Jean Racine à Jean de La Fontaine du 11 novembre 1661.

Cette lettre est la première écrite d'Uzès parmi les 24 lettres conservées. Racine y raconte son voyage d'une quinzaine de jours de Paris à Uzès où il vient s'installer chez son oncle, le père Antoine Sconin, vicaire général et official, dans l'espoir d'y obtenir un bénéfice ecclésiastique.

Elle est adressée à Jean de La Fontaine, son aîné de dix-huit ans. Ils se connaissent depuis quelques temps, par le cercle familial. L'épouse de La Fontaine, Marie Héricart, est en effet une lointaine parente de la famille Racine. On peut toujours voir sa maison à La Ferté-Milon.

Prenez-soin de vous ! A bientôt !
Alain Arnaud, président



LA CITÉ DES ARTS

250 dessins depuis le 24 mars !

Nous avons souhaité garder le lien avec les élèves afin d'assurer une continuité dans nos échanges et leur progression malgré la fermeture de l'atelier.

Nous avons donc mis en place un rythme d'un dessin par jour avec un thème hebdomadaire. Les dessins sont postés quotidiennement sur la page Facebook de l'atelier <https://www.facebook.com/citedesartslatelier/> ce qui permet de conserver une véritable interaction et donne l'occasion à des personnes extérieures de se joindre aux défis.

Aurore Merlot (renseignements : 06.95.86.98.15)

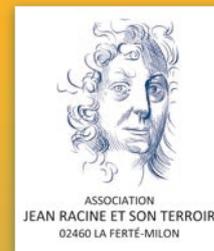
PICMARDS

Pour le tir à l'arc le jeu d'arc et les entraînements reprendront dès que possible. Le tir à l'oiseau est maintenu à une date qui sera définie ultérieurement et, pour l'instant, la participation à la fête médiévale d'Ambleny qui a lieu à la mi-septembre est maintenue.

Les archers qui en ont la possibilité peuvent continuer à s'entraîner chez eux en attendant de se retrouver tous !

Archers, je vous salue ! Le Capitaine, Stéphane Cartier

Les cloches à l'église Notre-Dame ! Comme tous les mercredis à 20h durant le temps du confinement.

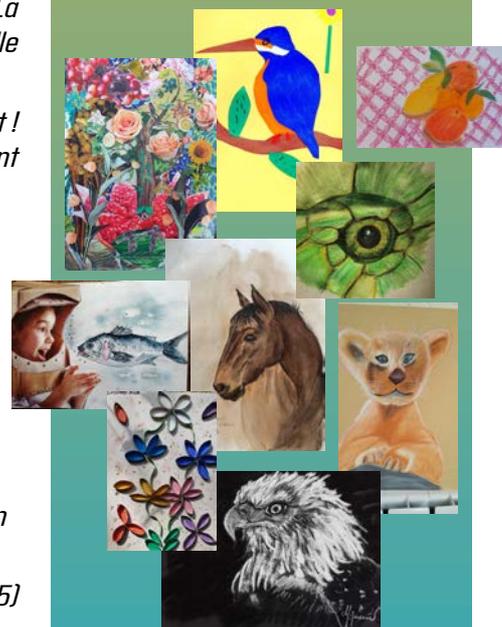


Pour accéder à la vidéo
<https://museejeanracine.neopse-site.fr>
sur notre site internet,
choisir l'onglet **animations**
et ensuite
animations tout public



accès direct 1^{er} texte
<https://youtu.be/eCTR93Dz1FY>

accès direct 2^e texte
<https://youtu.be/ky2eKArSmpk>



RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Chers usagers,

À partir du lundi 11 mai, grâce à la réouverture des exutoires*, vous pourrez de nouveau vous rendre dans vos déchèteries intercommunales. Dans le contexte sanitaire actuel, l'accès sera moins facile que d'habitude et ne pourra se faire que sous certaines conditions, que vous trouverez listées ci-dessous.

Conscients de la forte attente de votre part, sachez que nous avons tout mis en œuvre pour rendre le service fluide et éviter des temps d'attente trop longs, tout en respectant les gestes barrières.

Nous comptons donc sur votre civisme, votre patience et votre bienveillance afin que cette réouverture se passe pour tous dans les meilleures conditions.

**sites de destination finale des déchets, pour leur valorisation ou leur élimination : sans eux, les déchèteries ne peuvent plus évacuer leurs bennes.*

Comment accéder à la déchèterie ?

- Je peux me rendre à la déchèterie 1 fois par jour mais uniquement sur rendez-vous.
- Je prends RDV sur le site de la CCRV en suivant le lien indiqué en page d'accueil.
- Je viens avec le véhicule dont l'immatriculation a été précisée lors de la prise de RDV.
- Je pense à me munir
 - de ma carte d'accès déchèterie,
 - du courriel de confirmation de RDV,
 - de mon attestation de déplacement *(si elle est toujours en vigueur) en cochant la case "achats de première nécessité"*.

Les règles d'accès

- **Aucun** dépôt autorisé sans RDV pris au préalable.
- Obligation du port du masque et des gants.
- Respect de l'horaire fixé (en cas d'indisponibilité ou d'imprévu, merci de contacter les services techniques pour annuler votre rdv et libérer votre créneau pour un autre usager).
- Respect du personnel, de ses consignes et des gestes barrières.
- Accès au local gardien interdit.

Les règles de dépôt

- Tous les déchets habituellement admis sont acceptés.
- L'apport est limité à 1m³ par RDV.
- Le temps imparti pour décharger est de 15 minutes.
- L'accès au site est limité à 2 voitures simultanément (pour mémo, les enfants ne sont pas autorisés sur le site).
- Les gardiens ne peuvent pas venir en aide aux usagers pour le déchargement (respect des gestes barrières).
- Les usagers s'efforcent de laisser place nette après leur dépôt.

À PARTIR DU LUNDI 11 MAI 2020
RÉOUVERTURE
 DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES
VILLERS-COTTERÊTS / AMBLENY

les règles à respecter

- ✓ UNIQUEMENT SUR RDV
- ✓ PORT OBLIGATOIRE DE MASQUE ET GANTS (NON FOURNIS)
- ✓ MAXI 1 PASSAGE / JOUR
- ✓ MAXI 1M³ DE DÉCHETS

→ JOURS ET HORAIRES HABITUELS

Renseignements et prise de RDV : www.cc-retz-en-valois.fr

RETZ EN VALOIS
Communauté de Communes

**AUCUN DÉPÔT
 AUTORISÉ
 SANS RDV PRIS
 AU PRÉALABLE.**

Renseignements
 et prise de RDV :
www.cc-retz-en-valois.fr

et en cas de problème
 uniquement
 (du lundi au vendredi) :
 06.87.33.18.14

